

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP /127/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DU
CAMIONNETTE HILUX DOUBLE CABINE 4 X 4 TROPICALISEE**

DATE DE PUBLICATION : Le 30/11/2020

DATE D'OUVERTURE DES OFFRES : Le 20/11/2020

Objet :

L'Hôpital Prince Régent Charles, "HPRC" invite par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, **pour la fourniture du matériel roulant.**

Financement du marché

L'Hôpital Prince Régent Charles, "HPRC" compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2020-2021.

Spécifications du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Lieu et délai de livraison

Ce matériel roulant est à livrer dans un délai de quarante-cinq (45) calendaires jours comptés dès la réception de la lettre de marché ou contrat de marché.

Le lieu de livraison est les enceintes de l'Hôpital Prince Régent Charles, "HPRC" à Bujumbura- Mairie.

Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot à savoir :

Une (01) Camionnette Hilux Double Cabine 4 x 4.

Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou en association ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

21

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté par tous les soumissionnaires à l'adresse indiquée au point 14 ci-dessous, tous les jours ouvrables de 7 heures 30' à 17 heures, heure locale.

L'Achat du DAO est fixé à **CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100 000 FBU)**.

Le DAO pourra être obtenu à la Direction de l'HPRC moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** au compte N° 1123/102 ,ouvert à la BRB au nom de l'HPRC et d'un bordereau de versement de **cinquante mille francs burundais (50 000 FBU)** sur le compte N°1101/001.04 ouvert à la BRB sur le compte des transits des recettes non fiscales. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Dépôt des Offres

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Général de l'HPRC, au plus tard le 20/11./2020 à 9 heures précise heure locales, pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

- HPRC, sis avenue de l'hôpital
BP 570 BUJUMBURA - BURUNDI
Tél. (257) 22 22 84 35, (257) 22 22 65 60, FAX (257) 22 21 39 65

Elles porteront obligatoirement la mention :

« Dossier D'appel d'Offres National Ouvert n° DNCMP /127/F/2020-2021, A n'ouvrir qu'en séance publique du 20/11./2020, à 9 heures 30' ».

Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous pli fermé. Ils peuvent soumettre leurs offres pour un seul lot.

Garantie bancaire de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie bancaire de soumission émise par une banque agréée établi suivant le modèle en annexe équivalent à **deux millions de francs burundais (2.000.000 FBU)**.

La validité de la garantie bancaire de soumission est de 120 jours calendriers à compter de la date d'ouverture effective des offres.

Son absence entrainera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Public

Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de **90 jours** calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 20./11./2020 à 09 h 30' dans la salle des réunions de l'HPRC, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

Critères de qualification

Pour être accepté en tant que soumissionnaire, la société devra répondre aux exigences suivantes :

Offre technique :

Les offres doivent comprendre les documents suivants :

11.1. L'offre technique

- a) la caution bancaire de soumission d'un montant de **DEUX MILLION DE FRANCS BURUNDAIS (2.000.000fbu)** pour le lot sous forme de garantie bancaire ;
- b) l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR et en cours de validité ;
- c) l'acte d'engagement rédigé suivant le modèle en annexe ;
- d) les preuves d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
- e) le Certificat d'Identification Fiscale (N.I.F) ;
- f) l'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- g) l'adresse fixe et connue, le domicile élu ou le siège social ;
- h) l'attestation de non faillite délivrée par le tribunal du Commerce en cours de validité.
- i) l'attestation de capacité financière délivrée par une banque agréée en vue d'exécuter ce marché ;
- k) l'autorisation du fabricant en original;
- l) les spécifications techniques de la fourniture.
- m) Les prospectus en original ;
- n) le registre de commerce ;
- o) l'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- p) la fiche de renseignement du soumissionnaire suivant le modèle

11.2. L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- a) le bordereau des prix offerts en six exemplaires selon le modèle en annexe II ;
- b) l'acte de soumission suivant le modèle en annexe V ;
- c) le délai d'exécution.

NB : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Adresse de l'Acheteur

L'adresse à laquelle il est fait référence est indiquée ci-dessus.

Fait à Bujumbura, le 30/10/2020

LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HPCR

Dr NIMPAYE Oscar

